

Sedan a retenu les leçons de la crue

Vingt ans après la crue centennale, des infrastructures visant à contenir la Meuse ont été créées dans Sedan et aux alentours pour éviter une nouvelle inondation monstre.

L'ESSENTIEL

- ▶ **20 janvier 1995** : de fortes pluies s'abattent sur le bassin versant de la Meuse.
- ▶ **27 janvier** : les précipitations s'intensifient avec 20 mm tombés en une journée sur tout le bassin.
- ▶ **Du 30 au 31 janvier**, la crue de la Meuse atteint son niveau maximal à Sedan. Les dégâts causés dans la ville par les inondations s'élevaient à 4 millions d'euros.



La crue de la Meuse avait atteint son maximum à Sedan les 30 et 31 janvier 1995. Archive Ville de Sedan

Sedan les pieds dans l'eau. C'était il y a vingt ans tout juste. Les dégâts causés par les inondations ont été évalués à quatre millions d'euros. Un souvenir encore douloureux pour de nombreux habitants de la cité de Turenne.

Pour parer à un nouveau débordement exceptionnel de la Meuse, la Ville dispose maintenant de plusieurs équipements, à commencer par des bassins de rétention : « Il y en a notamment un au lotissement des Fourches et sous le parking de la zone commerciale Godard, énumère Brice Potier, conseiller Europe écologie Les Verts délégué au développement durable à Sedan. Le dernier a été construit rue des Castors dans le cadre de la rénovation urbaine. » D'autres infrastructures permettant de protéger Sedan des caprices de la Meuse sont installées bien en amont de l'ex-principauté. Comme à Mouzon,

pour réguler le débit du fleuve. « C'est une question de cohérence et de politique globale », souligne Brice Potier.

La grande agglomération de Charleville-Mézières Sedan et le conseil général se chargent des aménagements lourds et de leur entretien. Ils sont conseillés par l'établissement public d'aménagement de la Meuse et de ses affluents (Epdama). « L'Epa-

ma nous aide dans la gestion de crise en cas d'inondation, précise le conseiller délégué au développement durable. En octobre dernier, nous avons eu un exercice théorique en ligne reproduisant la crue centennale de 1995. Suite à cela, nous avons pu établir un organigramme des rues à fermer en cas d'inondation, définir comment réguler la circulation... » Et mettre à jour les données du plan

communal de sauvegarde, déclenché par la ville notamment en cas de catastrophe naturelle.

Depuis cet exercice, la municipalité a édité un « document d'information communal sur les risques majeurs » pour informer entre autres les habitants des précautions à prendre et des gestes à adopter lors d'inondation. « Il est très important que les Sedanais prennent connaissance de ce



« Il ne faut pas être catastrophiste mais réaliste et prendre les dispositions nécessaires au cas où » Brice Potier

d'une nouvelle crue d'ampleur est toujours présent : « Nous ne sommes pas à l'abri de nouveaux dégâts. Depuis 1995, beaucoup de terres agricoles ont été drainées et de nouvelles zones construites sont apparues », rappelle l'êtu écologiste. Avant de tempérer : « Il ne faut pas être catastrophiste mais être réaliste en se disant que cela peut revenir. Le tout est de prendre les dispositions nécessaires au cas où. »

BORIS MARQUIS

document et le conservent chez eux, martèle Brice Potier. Il est disponible sur le site web de la Ville dans la rubrique "publications" et à l'accueil de la cité administrative. » Car le risque